

La plateforme multimodale de Val d'Hazey opérationnelle en 2025

27 BTP Infrastructures 7 mai 2024

Le chantier entamé en septembre dernier par la société Carrières de Vignat sur le site en bord à quai de Val d'Hazey dans l'Eure, devrait s'achever dans le courant du 1er semestre 2025. Doté d'un embranchement ferroviaire refait à neuf et d'infrastructures de chargement fluvial, le site offrira au spécialiste des matériaux de construction une porte de sortie vers les chantiers de l'Île-de-France.

Si le chantier a bien démarré en septembre 2023, la pose symbolique de la première pierre s'est quant à elle déroulée vendredi 3 mai 2024 en présence du président de la région Normandie, Hervé Morin, du préfet de l'Eure, Simon Babre, et du président de l'Agglo Seine Eure, Bernard Leroy. Un aréopage qui montre à quel point ce projet attendu depuis 2021 coche toutes les cases du projet vertueux en termes de multimodalité, implanté qui plus est sur une friche industrielle en déshérence depuis près de 30 ans.



Geoffroy Colin (Carrières de Vignat), Hervé Morin (Région Normandie), Simon Babre (préfet de l'Eure) et Bernard Leroy (Agglo Seine Eure) lors de la pose de la première pierre. © Carrières de Vignat

Filiale du groupe Basaltes, la société des Carrières de Vignat est un acteur majeur en Normandie de l'extraction de matériaux de construction. L'entreprise, qui traite près de 2 millions de tonnes par an, fournit des clients essentiellement basés dans la région, même si elle reste ouverte aux marchés de l'Île-de-France et des Hauts-de-France. Notamment grâce à ses propres embranchements ferroviaires qui lui permettent d'expédier un tiers des ses matériaux par le mode ferroviaire. C'est le cas, notamment, avec la plateforme de Petit-Couronne implantée sur le domaine portuaire de Rouen qui permet d'alimenter par le fer, plutôt que par la route, « les marchés de l'axe Seine entre la Seine-Maritime et Paris », explique le président de Carrières de Vignat, Geoffroy Colin.

Une ouverture sur l'axe Seine

En menant à bien le chantier de la plateforme multimodale de Val d'Hazey dans le département de l'Eure, l'exploitant de carrières entend poursuivre le développement d'une offre « décarbonée » le long de l'axe Seine en direction du marché parisien de la construction qui pourra, demain, être desservi par la voie fluviale. « Nous pourrons ainsi réexpédier par barges les matériaux réceptionnés sur la plateforme de Val d'Hazey par le fer », ajoute le dirigeant.



La future plateforme multimodale de Val d'Hazey s'installe sur un site de 13 ha en bord de Seine. © Carrières de Vignat

Déjà présent sur le domaine portuaire d'Haropa port à Petit-Couronne, mais sans accès direct au fleuve, Carrières de Vignat réalise donc une première avec sa future plateforme prévue pour être opérationnelle dès le second semestre de 2025. Un site de 13 ha sur lequel l'entreprise souhaite valoriser des espaces disponibles (environ 50 % des surfaces) en comptant sur « l'effet de levier de notre activité » pour générer d'autres trafics fluviaux avec des partenaires avec lesquels des contacts sont en cours, confirme Geoffroy Colin.

Un nouvel embranchement ferroviaire de 450 m de long

Après une première phase de dévoiement de réseaux, de nivellement et de terrassement entamée à la fin de l'été dernier, le chantier s'est poursuivi avec la construction des infrastructures fluviales proprement dites réalisées par l'entreprise normande Leduc TP à l'aide de barges flottantes. Les travaux de génie civil viennent de s'achever début mai avec, notamment, l'installation de fondations profondes qui doivent permettre de supporter un nouvel embranchement ferroviaire de 450 m de long en bord à quai ainsi que les outils de manutention entièrement automatisés et « 100 % électriques ».



Un ponton donnant accès à la Seine. © Carrières de Vignat

Le chantier, de près de 20 millions d'euros, doit s'achever en mars 2025 pour une mise en exploitation prévue au début du second semestre. Il bénéficie de financements cumulés à hauteur de 5 millions de l'Etat à travers le plan France relance, le fonds friche ainsi que pour la création du nouvel embranchement à laquelle participe également la région Normandie, de l'Agglo Seine Eure qui est présente sur le volet immobilier de l'opération, de VNF à travers le PARM (plan d'aide au report modal), de l'Ademe s'agissant de la dépollution des sols ou encore de l'Agence de l'eau Seine-Normandie sur la gestion des eaux pluviales.

